

BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU PROCHE-ORIENT

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉРАН, TEL-AVIV)

N° 08 – du 16 février au 23 février 2023

🔍 ZOOM SUR : ÉGYPTE – NOUVELLE POLITIQUE DE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT ET PROGRAMME DE CESSIONS DE PARTICIPATIONS PUBLIQUES

Le Premier Ministre égyptien Moustafa Madbouli a annoncé la cession de participations publiques dans 32 entreprises d'ici la fin du prochain exercice budgétaire (30 juin 2024). Ces privatisations partielles, qui prendront la forme de ventes de participations à des investisseurs stratégiques ou d'offres publiques d'actions (OPA), sont parties intégrantes de la mise en œuvre de la nouvelle politique de propriété de l'État endossée le 29 décembre 2022. Cette politique ouvre la voie à un retrait partiel de l'État et à une montée en puissance concomitante du secteur privé dans l'économie. Elle vise également à attirer les investisseurs étrangers (objectif d'atteindre 40 Mds USD d'IDE d'ici 2026). Les modalités de cession d'actifs publics, leur phasage et la contribution des États du Golfe seront attentivement examinés tant du côté des investisseurs que du FMI. La nouvelle politique de propriété publique, en ouvrant la voie à des investissements du secteur privé dans des entreprises d'État, vise également à améliorer leur performance opérationnelle voir potentiellement à éviter leur liquidation, alors que certaines entreprises industrielles publiques, aux niveaux d'endettement élevés, souvent vétustes et en sureffectifs, présentent un besoin fort de modernisation pour gagner en compétitivité.

Les entreprises mises en ventes appartiennent majoritairement au **secteur de la pétrochimie** (8 entreprises), à la **banque** ([Banque du Caire](#), Arab African International Bank, [United Bank](#)) et **l'assurance** (Misr Life Ins et Misr Ins), à **l'industrie et aux ressources minérales** (4 entreprises dont les miniers El Nasr Mining et Sinai Manganese Company) au **secteur immobilier** (4 entreprises dont El Nasr Housing and Development) mais aussi au **commerce de détail** (le distributeur de carburant Wataniya et le vendeur d'eau en bouteille Safi, toute deux appartenant actuellement à l'armée), au **secteur portuaire et la logistique** (3 entreprises dont Damietta et Port Saïd Container & Cargo Handling Co) ainsi qu'au **secteur pharmaceutique** (Misr Pharma) et au **secteur technologique** (Misr Technology Services). L'État annonce aussi la cession d'**actifs énergétiques**, notamment les parcs éoliens de Gabal El Zeit (580 MW) et de Zafarana (545 MW), ainsi que la centrale à cycle combiné de Beni Suef (4,8GW).

Les pays du Golfe, qui ont fait des promesses d'investissement massives à la suite de la guerre en Ukraine pour soutenir l'Égypte, se présentent comme investisseurs naturels au programme de privatisation. Le Fonds souverain Qatari (QAI) a déjà exprimé son intention d'acheter des parts dans Vodafone Égypte ainsi que dans les exploitants de terminaux à conteneurs de Damiette et de Port Saïd. Le Fonds souverain Saoudien (PIF) serait intéressé par la centrale à cycle combiné de Beni Suef, la chaîne de stations-services Wataniya et la banque United Bank. Le fonds souverain émirati (ADQ) envisagerait de prendre une participation dans le producteur d'engrais Helwan Fertilizer Company, tandis que le fonds souverain Omanais (OIA) étudie les opportunités dans plusieurs secteurs. Pour rappel, le Fonds souverain émirati ADQ a entamé au printemps 2022 l'acquisition de 2 Mds USD de participations dans des entreprises publiques égyptiennes appartenant au secteur bancaire et financier (la banque CIB, le système de paiement Fawry), des engrais (Abu Qir Fertilizers et Mopco), au secteur de la logistique (Alexandria Container & Cargo Handling) et de la télécommunication (l'opérateur Etisalat).

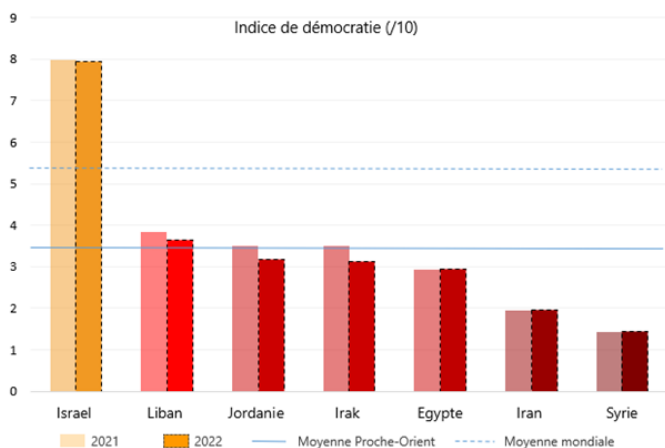
Service Économique du Caire



RÉGION

MISE À JOUR DE L'INDICE 2022 DE DÉMOCRATIE.

The Economist Intelligence Unit, société de recherche et d'analyse britannique, a récemment publié son « Indice 2022 de démocratie », qui classe 165 pays en fonction de l'état de leur démocratie, allant de 0 (régime autoritaire) à 10 (démocratie complète) et en se basant sur plusieurs catégories : le processus électoral et pluralisme, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique, la culture politique, et les libertés civiles. En 2022, la majorité des pays du Proche-Orient ont enregistré une détérioration de leur score, faisant passer la moyenne de la région de 3,59 en 2021 à 3,46 en 2022 (un score bien inférieur à la moyenne mondiale de 5,29). De manière notable, la Syrie obtient le pire résultat avec un score de 1,43 qui se maintient depuis 2015, tandis que l'Irak a vu son score diminuer de 0,38 point par rapport à 2021. L'Iran a enregistré une amélioration rare, bien que minime, de son score global (+0,01 point), reflétant une amélioration dans la catégorie de la « culture politique » qui s'explique par la volonté d'engagement des citoyens. Enfin, le score d'Israël (7,93) dépasse la moyenne mondiale et se rapproche de la moyenne d'Europe de l'ouest (8,36). Il convient de souligner que les résultats du score de démocratie doivent être interprétés avec prudence, car ils reposent sur une moyenne simple de chaque catégorie ; l'utilisation d'une méthodologie différente peut entraîner des variations importantes dans les classements et les résultats.



Source : Economist Intelligence Unit

ÉGYPTE

1. SUCCÈS DE LA 1^{ÈRE} ÉMISSION OBLIGATAIRE À L'INTERNATIONAL DE L'ÉGYPTE DEPUIS FIN MARS 2022.

L'Égypte a procédé à une levée réussie d'une émission obligataire conforme à la charia (*Sukuk*) d'une maturité de trois ans et à un taux proche de 10,875 % (contre un prix initial de 11,675 %) qui sera cotée à la Bourse de Londres. Cette obligation de finance islamique, à la valeur faciale d'1,5 Md USD, a été souscrite près de quatre fois, ce qui confirme l'intérêt des investisseurs pour la dette égyptienne. Ce financement intervient à un moment opportun alors qu'une *euro-obligation* d'une valeur de 1,25 Md USD souscrite par l'Égypte à un taux de 5,57 % vient d'arriver à échéance. En outre, cette levée obligataire est de nature à rassurer les marchés financiers et investisseurs internationaux quant à la solvabilité souveraine de l'Égypte, alors que l'agence Moody's a récemment abaissé la notation de sa dette souveraine de B3 à B2. Le Ministère des Finances envisage aussi l'émission d'une obligation libellée en CNY (*panda*) pour un montant de 500 M USD au cours du premier semestre 2023, alors que plusieurs titres de dette en devises arrivent à échéance.

2. ÉNERGIES RENOUVELABLES : STABILISATION DES CAPACITÉS INSTALLÉES EN 2022.

L'Autorité égyptienne pour les énergies nouvelles et renouvelables (NREA), entité rattachée au Ministère de l'Électricité et des Énergies renouvelables, vient d'annoncer dans un rapport une stabilisation de la capacité installée de renouvelable en 2022 tandis que la production associée a augmenté de 7 %. L'Agence internationale de l'énergie (IEA) l'explique par une surcapacité encore trop importante (autour de 25 GW), des retards dans le système d'enchères concurrentielles géré par le gouvernement ainsi que par un manque de financement privé. Cependant, l'IEA prévoit une hausse de la capacité installée de renouvelable de 65 % d'ici 2027 alors que près de 3,8 GW de renouvelables (3,1 GW d'éolien et 700 MW de solaire) sont actuellement en cours de construction ou de développement et qu'à plus long terme, la signature de protocoles d'accords lors de la COP27 pour le développement de plus de 30GW d'éolien ouvre la voie à un renforcement du renouvelable dans le mix énergétique égyptien.



3. LANCEMENT DE 3 ORGANES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE POUR L'AUTOMOBILE.

La stratégie nationale pour l'automobile, publiée le 14 juin 2022, se dote enfin d'organes opérationnels qui auront pour objectif d'attirer les investissements en vue de produire localement des véhicules thermiques et électriques sur le sol égyptien. Le *Conseil suprême pour la construction de véhicules*, présidé par le Premier Ministre Madbouly, et constitué de représentants de plusieurs ministères, de l'autorité douanière ainsi que d'experts indépendants venant du secteur privé, sera en charge d'élaborer des politiques, stratégies, règlements et des lois pour l'industrie automobile tandis que le *Fonds pour la production de voitures écologiques*, offrira des incitations pour la production de véhicules électriques et hybrides en Égypte. Enfin une *Unité de l'industrie automobile* sous l'autorité du Ministère du Commerce et de l'Industrie, sera en charge de calculer les incitations pour les fabricants ayant un projet de localisation, sur la base de volumes de production, du montant d'investissement ainsi que de la valeur ajoutée du projet envisagé. Les autorités ont également annoncé la signature d'accords-cadres avec des constructeurs automobiles locaux (Al Mansour Automotive) et mondiaux (Stellantis, Nissan) pour la localisation de leurs opérations d'assemblage en Égypte pour un montant d'investissement cumulé estimé à 145 M USD

4. LA SOCIÉTÉ ÉMIRIENNE ADNOC DISTRIBUTION RACHÈTE 50% DES PARTS DE TOTALÉNERGIES MARKETING ÉGYPTÉ.

La transaction, annoncée en juillet dernier, marque l'entrée d'Adnoc - plus grand distributeur de carburant des Émirats Arabes Unis - sur le marché égyptien de la distribution de carburant, après l'Arabie saoudite en 2018. TotalEnergies Marketing Afrique restera actionnaire, à hauteur de 50%, de TotalEnergies Egypt, qui détient et opère un réseau de 240 stations-service et plus de 100 magasins à travers l'Égypte.

IRAK

1. UTILISATION DU YUAN POUR RÉGLER LES IMPORTATIONS CHINOISES.

La Banque Centrale d'Irak (BCi) a déclaré dans un communiqué son intention d'autoriser le règlement des importations chinoises en yuan, dans un contexte de dépréciation du dinar irakien sur les

marchés parallèles en raison d'un accès plus difficile au dollar (cf. zoom du 17/02) et alors qu'à ce jour, les importations chinoises sont exclusivement réglées en dollars. Selon la BCi, deux options sont disponibles pour faciliter ce processus : (i) le renforcement des banques irakiennes qui ont établi des comptes libellés en yuan au sein des banques chinoises et (ii) le transfert des fonds au bénéficiaire final de la transaction par l'intermédiaire de JP Morgan et de la *Development Bank of Singapore*. Cette initiative est le signe du rôle croissant du yuan sur la scène internationale et de la présence chinoise en Irak, alors que la Chine ouvre progressivement ses marchés financiers et que certains pays cherchent à diversifier leur exposition à d'autres devises que le dollar américain. Pour mémoire, la Chine est le troisième pays fournisseur de l'Irak avec 10,7 Mds USD de biens chinois importés en 2021 (17,6 % des parts de marché), après les Émirats Arabes Unis et la Turquie.

2. MODERNISATION DE LA FLOTTE D'IRAQI AIRWAYS.

Le Ministère du Transport a confirmé le plan de modernisation de la flotte d'*Iraqi Airways* avec l'acquisition de 31 nouveaux appareils. La compagnie irakienne a déjà reçu quatre des cinq Airbus 220-300 commandés, le dernier étant attendu pour mai 2023. Le carnet de commandes d'*Iraqi Airways* compte également seize Boeings 737 MAX 8 (dont six attendus entre février et avril 2023) et dix 787-8 Dreamliner. La flotte d'*Iraqi Airways*, très hétéroclite, est aujourd'hui composée d'une trentaine d'appareils (les quatre Airbus 220-300 récemment reçus, trois A320, deux A321, un A330-200 ainsi que quatorze Boeing 737-800, deux B747-400, un B767-300, un B777-200LR, un B744 et six Bombardier CRJ900). Pour rappel, alors que la compagnie irakienne figure toujours sur la liste noire des transporteurs aériens interdits dans l'Union européenne, *Iraqi Airways* travaille sur une remise à niveau technique afin de pouvoir répondre aux spécifications requises par l'*Air Safety Committee* (ASC) de la Direction générale de la mobilité et des transports de la Commission européenne (DG MOVE). Le dé-listing d'*Iraqi Airways* pourrait être examiné dès cette année.

3. DROITS DE DOUANE SUPPLÉMENTAIRES POUR FAVORISER LA PRODUCTION DOMESTIQUE.

Le 14 février, le Conseil des Ministres a approuvé la mise en place de taxes d'importation supplémentaires sur plusieurs produits afin de

protéger la production domestique : +65% sur divers produits chimiques (résine époxy, colorants, détergents pour vêtements, désodorisants et assouplisseurs de tissus, nettoyeurs pour sols et liquide vaisselle) ; +100% sur le carton sous forme de boîtes, plaques et intercalaires ; +20% sur les tuyaux en plastique et leurs accessoires et +15% sur les tuyaux métalliques. Le Conseil des Ministres a également approuvé l'augmentation des droits d'accises de 200% sur les boissons alcoolisées importées et de 100% sur les cigarettes importées en Irak. Ces augmentations seront effectives à la mi-juin 2023.

IRAN

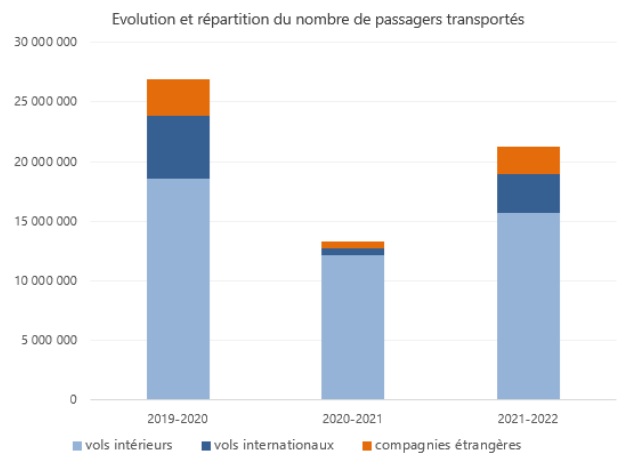
1. LANCEMENT DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE YAZD AIR.

A l'occasion de la nuit de l'ascension du Prophète (*me'radj*), la compagnie aérienne Yazd Air a effectué son premier vol commercial au départ de l'aéroport Mehrabad de Téhéran, devenant la 22^{ème} compagnie aérienne iranienne en activité. D'un capital appelé de 30 MEUR, la société serait détenue à 50% par Sepehr Kaveh Kish (Moli al Movahedin, œuvre de bienfaisance détenant Mahan Air et liée à l'IRGC), qui nomme le DG, à 49% par la holding minière Chadormalu (Etat et fonds de pension), qui nomme le président du CA, et à 1% par l'homme d'affaires Reza Namakshenas, vice-président du CA et ex-employé de Mahan Air. La flotte de quatre appareils est constituée de deux avions de transport régional Avro-RJ 85 et de deux A310, acquis auprès de la compagnie Mahan Air, qui fournit également pour l'heure les personnels navigants techniques et commerciaux. La desserte internationale inclut pour l'heure Nadjaf, Istanbul, Dubaï et Mumbai.

2. TRANSPORT AÉRIEN : LÉGÈRE BAISSÉ DU TRAFIC PASSAGERS.

D'après l'Organisation de l'aviation civile, les vols opérés par les compagnies opérant en Iran se sont élevés, cette année, à 170 125 (+17% en g.a) pour les destinations étrangères et 25 114 pour les destinations domestiques. Ce résultat demeure inférieur à celui de l'exercice 2019/2020, avant de la pandémie de Covid19. Au cours de l'exercice 2021/2022, 15,6 M de passagers auraient été transportés sur des vols intérieurs par 18 compagnies aériennes locales, parmi lesquelles Ata (12%) et Aseman (11%) auraient réalisé le meilleur résultat. Pour les vols internationaux, 5,5 M de passagers

auraient été transportés par 17 compagnies locale (58%) et 24 compagnies internationales (42%). Les meilleures performances ont été réalisées par deux compagnies locales, Mahan air (0,9 M passagers) et Iran air (0,5 M passagers), ainsi que deux compagnies internationales, Turkish Airlines (0,9 M passagers) et Qatar Airways (0,4 M passagers).



3. BAISSÉ DE 7,2% DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES.

Selon le Ministère de l'Agriculture, au cours des dix premiers mois de l'exercice 2022/2023, 4 Mds \$ de produits agroalimentaires auraient été exportés (-7,2 % en g.a) dont 1,4 Mds \$ de produits agricoles (-10,7 % en g.a), 1,5 Mds \$ de produits horticoles (-24,7 % en g.a) et 0,8 Mds \$ de bétails et de volailles (+10,2 % en g.a). Au cours de la même période, 15,3 Mds \$ de produits agricoles (-11 % en g.a) auraient été importés dont 2,8 Mds \$ de Maïs, 2,1 Mds \$ d'huile, 1,8 Mds \$ de riz, 1,6 Mds \$ de soja OGM et 1,5 Mds \$ de blé. Pour mémoire, au cours de l'exercice 2021/2022, 5,2 Mds \$ de produits agroalimentaires auraient été exportés dont 89 % vers les pays voisins, l'Irak demeurant la principale destination.

4. ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS CHINE-IRAN.

Suite à la récente visite à Pékin du Président Ebrahim Raïsi, le Vice-Ministre de l'industrie, des mines et du commerce, Alireza Peyman Pak, a indiqué que plusieurs accords signés entre les deux capitales entreraient en vigueur dans les deux mois et marqueraient un tournant pour l'économie iranienne. Le Vice-Ministre a en particulier souligné l'importance de la coopération irano-chinoise dans le domaine de la construction automobile, précisant que les constructeurs des deux pays ont entamé des discussions relatives à la conception et l'assemblage de nouveaux modèles sur le sol iranien.



ISRAËL

1. LE TAUX DIRECTEUR S'ÉTABLIT À 4,25%.

La Banque Centrale israélienne a relevé de 0,5 points son taux de base le 20 février. Avec cette huitième hausse en un an, l'objectif est de combattre l'inflation qui est actuellement de 5,4% en rythme annuel avec une inflation sous-jacente toujours vivace. Depuis quelques semaines, la baisse relative du shekel renforce l'inflation importée. L'objectif de la Banque d'Israël est de revenir à une inflation maîtrisée début 2024, entre 1 et 3% par an. Par ailleurs, le gouverneur de la Banque Centrale a convoqué une rare réunion du comité de stabilité financière dont le rôle est d'assurer la coordination entre les différentes autorités de contrôle financier, notamment le superviseur des banques, le ministère des Finances et la *Israel Securities Authority*.

2. DYNAMISME DE LA « FOOD TECH ».

Israël a attiré l'an dernier pour 415 M USD d'investissements dans la Food Tech dont 60% se sont portés sur les recherches pour « des protéines alternatives », c'est-à-dire la viande cultivée, les protéines à base de plantes ou les protéines fermentées. Dans ce secteur, la part d'Israël est d'environ 15% des investissements levés dans le monde. Le pays se distingue par la recherche car il n'a pas les capacités de produire pour exporter. L'engouement pour cette filière date de 2021 et de la mise en évidence des vulnérabilités liées au commerce international alimentaire. Elle est notamment soutenue par l'autorité israélienne de l'innovation (IIA) qui appuie les recherches sur les protéines engagées par les universités et les start-ups.

3. AUGMENTATION DE 34% DANS LA COLLECTE DES REDEVANCES SUR LES RESSOURCES NATURELLES.

Selon le rapport annuel du Ministère de l'Énergie, l'État a collecté en 2022 un montant record de 500 M EUR (1,7 Mds ILS), soit une hausse de 34% par rapport en 2021. Les revenus cumulés de l'État provenant du gaz naturel ont dépassé 5,7 Mds EUR (20 Mds ILS). Trois composantes principales ont contribué à cette augmentation importante : la hausse d'environ 13,8% de la production de gaz ; l'augmentation de 28,8% des exportations de gaz vers l'Égypte et la Jordanie ; ainsi que l'augmentation de 70,5% des redevances sur l'exportation de gaz (environ 250 M EUR).

4. LA DÉPRÉCIATION DU SHEKEL PÈSE SUR L'ENDETTEMENT PUBLIC.

Depuis le début du mois de février, le Shekel s'est déprécié de 8% face au dollar US et de 6% face à l'Euro. Étant donné la composition de la dette extérieure publique, au sein de laquelle ces deux monnaies dominent, chaque point de dépréciation du shekel représenterait une charge supplémentaire pour l'État comprise entre 2,5 et 3 Mds USD par an.

JORDANIE

1. LES DÉPUTÉS VOTENT LE BUDGET 2023.

Après six sessions sur trois jours, les députés ont approuvé, le 15 février, le projet de loi de finances 2023. Sur les 107 députés présents lors de la session, à laquelle a participé le Premier Ministre, Bisher Khasawneh, ainsi que de nombreux ministres, 86 ont voté en faveur du PLF 2023. Le Ministre des Finances, Mohamad Al-Ississ a indiqué que le déficit budgétaire primaire, excluant le service de la dette, diminuera pour la troisième année consécutive pour s'établir à 2,9 % du PIB, il devrait atteindre 0,9 % en 2025. Il a souligné que l'objectif de ce budget était de faire baisser la dette afin qu'elle atteigne 84,2 % hors titres détenus par le SSIF d'ici 2025. Les députés n'ont pas apporté de changements sur les montants prévus des recettes et des dépenses publiques annoncés lors de l'approbation du PLF 2023 par le Conseil des Ministres en décembre dernier. Pour rappel, les dépenses devraient s'élever à 11,43 Mds JOD (16,12 Mds USD soit 31 % du PIB prévisionnel) en 2023 tandis que les recettes devraient atteindre 9,6 Mds JOD (13,54 Mds USD soit 26 % du PIB) dont 808 M JOD (1,14 Md USD) de dons. Le budget prévoit 355 M JOD (500,6 M USD) pour l'*Economic Modernisation Vision* et 40 M JOD (56,4 M USD) pour la réforme du secteur public.

2. PROFITS RECORDS D'ARAB POTASH COMPANY EN 2022.

La société Arab Potash Company (APC) a annoncé qu'elle avait réalisé les bénéfices les plus importants de son histoire en 2022, soit 601 M JOD (847,4 M USD). Son chiffre d'affaires a atteint 1,3 Md JOD (1,8 Md USD). Selon, Shehadah Abu Hdaib, président du conseil d'administration, APC contribue à hauteur de 404 M JOD (569,6 M USD) aux recettes de l'État. Les bonnes performances d'APC permettraient aussi de contribuer aux réserves de devises étrangères à environ 2,4 Mds USD contre 1,3 Md USD en



2021. Pour rappel, la potasse brute était à l'origine de 13 % des exportations nationales de la Jordanie sur les onze premiers mois de 2022, soit le troisième poste d'export après les vêtements et les engrais, une hausse de 118,1 % en glissement annuel.

3. TOURISME : FORTE HAUSSE DES RECETTES.

La Banque Centrale de Jordanie (CBJ) indique que les recettes touristiques de janvier 2023 ont atteint leur plus haut niveau pour le même mois en dix ans. Elles sont passées de 176,1 M JOD (248,3 M USD) en janvier 2022 à 391,2 M JOD (551,6 M USD) en janvier 2023, soit une hausse de 112,2 % en glissement annuel. Le nombre de touristes a été multiplié par plus de deux passant de 211 600 touristes en janvier 2022 à 504 000 touristes en janvier 2023.

LIBAN

1. LE SECTEUR DU TOURISME SE REDRESSE.

Le nombre de touristes internationaux au Liban a augmenté de 64,7% par rapport à l'année précédente, atteignant 1,46 million de visiteurs, soit 70% du niveau de 2018. Les visiteurs proviennent majoritairement d'Europe (40%), des pays arabes (27%) et des continents Américains (21%). Les recettes générées par le tourisme ont également augmenté de manière significative, atteignant 2,16 Mds USD au premier semestre 2022, soit une hausse de 86% par rapport à la même période en 2021, mais toujours moitié moins qu'en 2018. Le secteur hôtelier a également bénéficié de la reprise, avec une augmentation du taux d'occupation et du revenu par chambre disponible. La diaspora a certainement joué un rôle important dans le soutien de la saison touristique, notamment pendant les périodes estivales et de fin d'année. Pour 2022, le secteur touristique devrait représenter 18% du PIB libanais, soit 4 Mds USD.

2. HAUSSE DES IDE AU LIBAN.

Les investissements directs étrangers (IDE) au Liban se sont élevés à 306,5 M USD au premier semestre 2022, soit une augmentation de 67% par rapport à au premier semestre 2021 (183,4 M USD). Toutefois, les entrées d'IDE au premier semestre 2022 ont atteint leur deuxième niveau semestriel le plus bas depuis 2002 ; les IDE moyens au Liban étaient de 1,3 Mds USD pour le premier semestre de chaque année de la période 2002-2021. Les entrées d'IDE seraient actuellement principalement constituées de

transferts de dépôts de non-résidents dans les banques commerciales locales vers le secteur immobilier, plutôt que dans des projets locaux. En parallèle, les sorties d'IDE du Liban ont atteint 69,8 M USD au premier semestre 2022, contre 664,2 M USD (-89,6%) au premier semestre 2021. En comparaison, ils ont atteint en moyenne 334,8 M USD au cours du premier semestre de chaque année de la période 2002-21.

PALESTINE

1. NOUVELLE USINE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE DÉCHETS À JÉNINE.

Le ministère des collectivités locales a signé un accord pour construire une usine de valorisation énergétique des déchets à Zahrat Al-Finjan, la deuxième plus grande décharge de Palestine, avec une capacité de traitement annuelle de 2,25 M de m³ et une superficie de 240 000 m². Le ministère travaille également à un appel d'offres similaire pour la décharge d'Al-Miniyeh dans le gouvernorat de Bethléem. La nouvelle centrale est conçue pour incinérer les 1200 tonnes de déchets qu'elle reçoit quotidiennement et devrait produire environ 40 mégawatts d'électricité par jour, soit l'équivalent de la moitié de la demande actuelle d'électricité du gouvernorat de Jénine. Deux tiers des déchets solides palestiniens se retrouvent dans des décharges, débordées par l'afflux. Un travail général autour de leur gestion, qui implique également un volet pédagogique et social, doit être engagé par l'Autorité palestinienne.

2. LE JAPON APPROUVE UNE AIDE DE 40 M\$

Le bureau de représentation du Japon en Palestine a déclaré hier dans un communiqué que 39,2 M USD seraient décaissés par l'intermédiaire d'organisations internationales et 760 000 USD par l'intermédiaire d'ONG japonaises à titre d'assistance économique globale. L'ensemble de ces mesures comprend une assistance aux réfugiés palestiniens par l'intermédiaire de l'UNRWA, ainsi que des investissements dans la relance économique, l'accès aux marchés, les débouchés commerciaux et certains secteurs spécifiques, comme la pêche et l'agriculture des communautés isolées. Le paquet comprend également une assistance à la lutte contre les changements climatiques par l'intermédiaire du PNUD et une assistance au système de santé et à la santé sexuelle et reproductive par l'intermédiaire du Fonds des



Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Une partie de ce budget sera également consacrée à l'aide humanitaire, via notamment le Programme alimentaire mondial (PAM) dans la bande de Gaza.

3. RECONSTRUCTION DE LA CAPACITÉ PRODUCTIVE DE GAZA.

Sur fond de tensions croissantes, la *Palestine Development and Investment Company* (PADICO) a annoncé, le 17 février, avoir reconstruit dix usines dans la zone industrielle de Gaza (GIE) qui avaient été endommagées en mai 2021 lors de frappes aériennes. Par ailleurs, le Ministre palestinien de l'Économie nationale a annoncé que 14 usines avaient bénéficié d'une subvention extraordinaire de 7 M€ de l'Union Européenne pour soutenir le GIE.

Le GIE, géré par PADICO, accueille actuellement 71 entreprises et usines, avec un investissement total estimé à 890 M USD depuis sa création. La zone industrielle a été conçue pour fournir aux entreprises l'infrastructure, les installations de soutien et les services nécessaires à la fabrication et au commerce à Gaza. Contrairement au reste de l'enclave, elle dispose de sa propre centrale électrique, et d'un système avancé d'eau et d'assainissement.

SYRIE

1. LES INVESTISSEURS SYRIENS EN TURQUIE POURRAIENT ÊTRE CONFRONTÉS À DES DIFFICULTÉS POST SÉISME.

La Turquie, qui accueille la plus grande population de réfugiés syriens, compte également 2 174 entreprises syriennes enregistrées, principalement dans les secteurs du commerce de gros et de détail, de la fabrication, de la restauration et de l'alimentation, de l'import-export et du tourisme. Près de la moitié de ces entreprises se trouvent dans la zone gravement touchée par le séisme du 6 février, ce qui pose un nouveau défi pour les investisseurs syriens. Les lois turques, qui interdisent aux ressortissants syriens de posséder des biens immobiliers ou fonciers, ont incité un grand nombre de Syriens à créer des sociétés pour acheter des biens au nom de celles-ci. Dans ce contexte, les entrepreneurs sont confrontés à des défis persistants tels que le manque de capital, les barrières linguistiques et les restrictions d'accès aux services financiers en Turquie. En 2022, 463 entreprises syriennes ont été créées, soit une baisse de 70% par rapport à 2018. Cette diminution s'explique en partie par la crise monétaire turque de 2018, la baisse du nombre de réfugiés syriens arrivant en Turquie et les répercussions de la pandémie.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTEUR : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

CRÉDITS PHOTO : ©SER BEYROUTH